

## Élections MSA

### Mobilisons-nous !

par Claude DESALME, Président de la MSA Lorraine

Comme tous les cinq ans, nous sommes appelés à élire nos représentants locaux ; le scrutin a lieu **par correspondance du 05 au 20 janvier 2010**.

Ce système démocratique unique en France est une chance indéniable pour le monde agricole et rural. La MSA dispose ainsi d'un réseau d'élus de proximité, qui illustre avec son organisation en guichet unique, toute son originalité ; celle d'un organisme proche des préoccupations de ses adhérents.

Les femmes et les hommes qui nous représentent, s'engagent pour veiller à nos intérêts. Comme nous, ils travaillent ou ont travaillé dans les différents secteurs d'activité de l'agriculture et de la forêt.

Au cours de ce mandat, beaucoup a été fait ; chacun pourra en mesurer objectivement toute l'importance à travers des exemples concrets.

Et les enjeux du prochain mandat sont considérables.

D'une part, parce que nous devons affirmer notre attachement à une protection sociale solidaire, mais fragilisée par la crise, alors qu'elle a parfaitement assuré son rôle d'amortisseur social.

D'autre part, parce que le monde agricole et rural doit faire entendre ses besoins spécifiques, en matière d'accès aux soins, de prévention ou de structures d'accueil des jeunes enfants.

Dans le cadre de leurs relations avec les pouvoirs publics, les collectivités territoriales ou les parlementaires, nos représentants locaux ou nationaux ont besoin de notre soutien, pour mieux porter nos préoccupations et défendre nos intérêts.

Dans leur activité d'animation des territoires, par l'organisation de réunions d'information ou d'actions spécifiques, nos élus locaux ont besoin de notre soutien.

**Et cette légitimité à agir au profit de chacun d'entre nous, nous devons leur apporter en votant massivement lors des élections MSA, quelles que soient nos convictions ou sensibilités personnelles ou syndicales car il s'agit aussi de défendre une conception humaniste et solidaire de la protection sociale.** ■

### ► Pour mémoire

Seules les personnes remplissant toutes les conditions (appréciées au 1<sup>er</sup> avril 2009) pour être électeur ont reçu leur matériel de vote. Une notification d'inscription comme électeur leur a été adressée début septembre 2009.



## " Nous devons faire entendre notre voix "

Interview de Claude DESALME

### **Vous avez récemment présenté le bilan du mandat. Quels ont été les axes d'action ?**

L'équation de départ, pour la MSA Lorraine était pour le moins inconfortable : il nous fallait en effet assainir une situation financière délicate et engager une vaste réorganisation des services.

Nous avons dû faire des choix douloureux, mais que je qualifierais de responsables, nous n'avions pas d'autres possibilités.

Je prendrai deux exemples : nos coûts de gestion ont baissé de 15,5 % sur les cinq dernières années et nous avons réorganisé nos services, ce qui a eu pour conséquence un changement d'activité pour plus de 70 % du personnel.

Nous avons connu au cours des deux premières années qui ont suivi cette

vaste réorganisation des moments difficiles, liés à nombreux retards et d'une qualité dégradée.

Depuis, la situation s'est largement améliorée et s'améliore encore.

### **Avec ces deux chantiers avez-vous été contraints de limiter vos autres priorités d'action ?**

Absolument pas. Nous n'avons pas succombé à la tentation du repli, bien au contraire. L'activité des échelons locaux, animés par les élus locaux, en est la preuve, avec plus de 270 réunions ! Nous avons aussi engagé de nombreux autres chantiers, en matière de renforcement de la proximité, d'action sanitaire et sociale, de prévention ou d'offre de services dans les territoires pour garantir un accès aux soins pour tous.

Avec la crise, nous sommes mobilisés pour prévenir le plus en amont possible les difficultés. La MSA s'est dotée également de deux dispositifs d'intervention, l'un de report du paiement des cotisations et l'autre de prise en charge de cotisations. Elle est **le seul organisme de protection sociale à s'être doté de tels dispositifs, financés sur ses fonds propres**. Nous mettons tout en œuvre pour aider les chefs exploitation ou d'entreprise agricoles (et par voie de conséquence leurs salariés) à passer ce cap extrêmement difficile.

### **Vous avez également développé de nouveaux services pour simplifier les démarches des adhérents ?**

Et si nous l'avons fait, c'est grâce à notre guichet unique. Avec Internet, chacun peut réaliser toutes ses démarches sociales, consulter ses remboursements à partir d'une seule connexion. Et Internet concerne tous les âges : les enfants, éloignés du domicile de leurs parents âgés, apprécient ces services, qui leur permettent de faire des démarches à distance.

suite page 2



Elections MSA 2010

suite interview Claude DESALME

Quant aux entreprises, elles disposent de toute une gamme de services pour simplifier réellement leurs démarches.

Et le développement très important de l'utilisation de ces services nous conforte dans nos choix.

Quels sont pour vous les principaux enjeux de cette élection ?

Si nous voulons que les besoins spécifiques du monde agricole et rural soient pris en compte, nous devons nous mobiliser. Les problématiques sont multiples.

Nous devons faire entendre notre voix.

L'accès aux soins d'une manière générale du fait des dépassements d'honoraires ou l'accès aux soins en milieu rural, du fait de la désertification médicale, sont des problèmes majeurs.

En matière de retraite, la situation des retraités ou futurs retraités salariés polypensionnés n'est pas encore résolue. Nous demandons également une revalorisation des pensions d'invalidité des non salariés agricoles. Quant à la dernière revalorisation des petites retraites agricoles, nous estimons que le compte n'y est pas. Nous avons d'ailleurs présenté des pistes d'amélioration au gouvernement et aux parlementaires.

Ce ne sont que quelques exemples, qui décrivent parfaitement l'ampleur de la tâche qui attend les nouveaux élus.

Se sentir accompagné tout au long de sa vie ? **OUI**, bien sûr que c'est rassurant !

Jean, retraité

ELECTIONS MSA 2010  
**Dites oui, votez !**  
DU 05 AU 20 JANVIER

Faites entendre votre voix !

En 2010, avec 4 millions pour 3 ans les 21 000 délégués de la MSA, la protection sociale des retraités agricoles et ruraux. Financer le "bouffon" de votre choix. Votez le 5 janvier.

MSA santé famille retraite services

# Innover, expérimenter,

## ... au service du monde agricole

### La prévention à tous les âges de la vie

Des rendez-vous de prévention bucco-dentaire aux âges clés

En plus des actions conventionnelles, mises en place par tous les organismes de sécurité sociale et qui concernent les enfants et les adolescents âgés de 6, 9, 12, 15 et 18 ans, les assurés de la MSA bénéficient d'actions spécifiques de dépistage et de conseils, adaptés à leur situation, chez le chirurgien dentiste de leur choix.

Ces actions visent les enfants de 7 ans, les adolescents de 15 ans, les adultes de 35 à 54 ans dans le cadre des examens de santé qui leur sont proposés et les seniors de 65 ans. Elles s'adressent également aux futures mamans pour mieux les sensibiliser à leur santé bucco-dentaire, particulièrement fragilisée pendant leur grossesse et leur donner des conseils pour la santé dentaire de l'enfant à venir.



Les ateliers du bien vieillir MSA



C'est un programme de prévention composé de 7 ateliers ludiques pour les plus de 55 ans pour apprendre à mieux gérer sa santé et acquérir de nouveaux réflexes utiles au quotidien pour une bonne hygiène alimentaire.

Les ateliers du bien vieillir de la MSA ont été intégrés au plan national "Bien vieillir" mis en place par le gouvernement pour la période 2007-2009.

35 programmes ont déjà été réalisés en Lorraine avec de nombreux partenaires : les Aînés Ruraux, les associations des retraités des organisations professionnelles agricoles, les sections départementales des anciens exploitants agricoles, ...

Les ateliers d'éducation thérapeutique MSA : une nouvelle relation soignants/soignés

C'est une formation (de trois séances) proposée et dispensée par des professionnels de santé qui permet aux patients atteints de maladies cardiovasculaires d'acquérir les compétences utiles pour mieux comprendre et gérer leur maladie au quotidien et savoir comment réagir face à des situations d'alerte. Les évaluations réalisées auprès de patients et professionnels de santé démontrent la pertinence de ce programme d'action.

La récente loi "Hôpital, patients, Santé et territoires" consacre l'éducation thérapeutique comme l'un des fondements de la politique de santé.



## et rural

### L'innovation sociale

#### ● les maisons de santé rurales pluridisciplinaires



Les premières expérimentations ont été menées par la MSA en 2004 (dont deux par la MSA Lorraine qui ont abouti à la création de la Maison de santé rurale de Vicherey et de celle de Brin-sur-Seille). Depuis, le concept est considéré comme l'une des solutions à la désertification médicale.

Les maisons de santé rurales visent à améliorer l'accès aux soins et les conditions d'exercice des professionnels de santé, en milieu rural, via leur regroupement dans une même structure : médecins généralistes, infirmières, kinésithérapeutes, diététiciens, podologues, dentistes, pharmaciens,...

Au cours des deux dernières années, la MSA Lorraine a accompagné 9 projets de maisons de santé rurales pluridisciplinaires et participe à la réflexion engagée par 10 autres communes ou communautés de communes.

#### ● les réseaux gérontologiques

Le principe est de constituer autour de la personne âgée une équipe médicale et sociale travaillant en étroite collaboration sous la coordination du médecin traitant. Le patient bénéficie ainsi d'une prise en charge globale pour prévenir ou limiter les hospitalisations et assurer un maintien à domicile le plus longtemps possible.

L'inspection générale des affaires sociales (IGAS), souvent très critique sur les réseaux de soins, a mis en avant les réseaux gérontologiques MSA.

Deux réseaux ont été mis en place en Lorraine : Dieuze et Sarrebourg.

### Action sanitaire et sociale

#### ● En direction des personnes âgées

#### ● En direction des familles et des jeunes

pour qui le Conseil d'administration a mobilisé des moyens supplémentaires à travers notamment :

- le doublement de la prime d'accueil du nouveau-né,
- la création de trois prestations supplémentaires pour aider les jeunes à entrer dans la vie active (créateurs ou repreneurs d'entreprises, apprentis agricoles) et les soutenir dans l'accès au logement locatif,
- l'accompagnement et le soutien financier dans la création de structures d'accueil des jeunes enfants : multi-accueils (*communauté de communes du Saulnois-57*), Relais Assistantes Maternelles (*communauté de communes du Sânon-54*), halte-garderies itinérantes (*communautés de communes des Marches de Lorraine et du Pays de la Saône Vosgienne*),



- l'accompagnement et le soutien financier dans la création de micro-crèches (*Boulay-Piblange et Avrainville-Jaillon*).

#### ● En direction des personnes malades

- La création de deux nouvelles prestations (prises en charge de soins palliatifs et de certains articles non remboursables).

#### ● Implication dans l'aide aux familles dans l'accompagnement des personnes âgées.

Le programme "soutien aux aidants familiaux" permet à l'aidant d'une part d'assumer son rôle dans la durée en lui offrant des espaces de paroles et des moments de répit, et d'autre part, de préserver le bien être de la personne âgée en perte d'autonomie.

### Le renforcement de la proximité

- Le choix de privilégier les visites à domicile par les travailleurs sociaux et les conseillers en protection sociale qui rencontrent chaque nouvel installé, créateur ou repreneur d'entreprise ou d'exploitation pour l'accompagner dans ses démarches sociales,
- les visites d'entreprise par les conseillers en protection sociale,
- le bulletin trimestriel d'information,
- le médiateur de la MSA : la MSA est le seul organisme de protection sociale à disposer d'un médiateur indépendant. Pour des circonstances particulières et justifiées, le médiateur offre une opportunité supplémentaire d'un règlement amiable et équitable de situations ne pouvant trouver une solution dans l'application de la législation.

### La simplification des démarches

- Le site [www.msalorraine.fr](http://www.msalorraine.fr) permet gratuitement d'accéder à l'ensemble de ses informations personnelles et d'effectuer simplement la quasi-totalité de ses démarches sociales ; c'est aussi un renforcement de la proximité.
- La possibilité de ne plus recevoir de décomptes papier en privilégiant l'envoi d'une information par messagerie.
- La mise à disposition de services simplifiés. C'est le cas, par exemple, pour les entreprises avec la "Convention Indemnités Journalières" qui permet à la MSA de calculer le montant des indemnités journalières dues en cas d'arrêt maladie ou maternité sans demander aucun justificatif (en utilisant les données connues par la MSA, grâce à son organisation en guichet unique). Une première en France !



# "Voter pour soutenir ceux qui s'engagent"

Interview de Gérard Pelhate, Président de la Caisse Centrale de la MSA.

Elections  
MSA 2010

**Voter, c'est conforter la légitimité de la MSA qui se fonde en partie sur son système mutualiste et son modèle unique de démocratie sociale. C'est aussi donner du poids à ses élus. Gérard Pelhate l'explique.**

**En janvier 2010, trois millions d'électeurs sont appelés à renouveler leurs représentants à la MSA. Pourquoi est-il important de voter ?**

Il est de la responsabilité de chacun des électeurs d'apporter sa voix pour soutenir ceux qui, partageant les mêmes réalités qu'eux, s'engagent pour assurer une présence de proximité et améliorer la vie en milieu rural. Pour un délégué, obtenir un bon taux de participation dans son canton, c'est disposer d'une pleine légitimité pour s'adresser à l'Institution MSA et à ses partenaires locaux : élus territoriaux, représentants professionnels..., mais aussi pour participer et intervenir dans différents groupes de travail et de réflexion et monter des actions. C'est d'abord pour ces personnes, qui ont le courage de s'engager pour représenter une population et un territoire, qu'on vote.

**Outre cette présence de proximité, quelle plus-value les élus apportent-ils au régime ?**

En cette période de crise économique et agricole, chacun voit bien tout l'intérêt de préserver la protection sociale et les mécanismes de solidarité qui servent d'amortisseur. Les MSA font remonter les besoins des populations agricoles dans ces moments cruciaux. Pour sortir de la crise et limiter les déficits, différents choix vont être faits : la question des retraites va être examinée en 2010, celle du financement de l'assurance maladie représente aussi un enjeu de taille pour les années à venir. C'est la capacité de chacune de nos familles à faire face aux aléas de la vie qui est en jeu. Les élus MSA savent entendre la base et faire, en fonction de cela, des propositions. Si on veut qu'ils soient écoutés, il faut qu'ils aient du poids. Une forte participation aux élections leur en donne.

**Au niveau national, comment et sur quoi les élus de la MSA peuvent-ils intervenir ?**

À l'échelon national, si les décisions se prennent au plus haut niveau – Présidence de la République, Gouvernement – du fait de notre fonctionnement démocratique, nos réflexions se démarquent

d'autres, plus contraintes politiquement, et notre force est de démontrer que nos positions sont bâties sur une approche très pragmatique, et qu'elles peuvent être vérifiées sur le terrain.



« Chaque administrateur est d'abord élu au niveau du canton »

Au sein de la profession agricole, nous sommes sollicités pour nous exprimer au nom de l'agriculture sur les questions de protection sociale, de santé-sécurité au travail, de services en milieu rural... Le monde agricole, et même rural, serait absent de certains débats sans l'implication de la MSA dans la vie des familles, si nous ne menions pas des expérimentations comme les micro-crèches, si nous n'accompagnions pas des projets de maisons de santé rurales... Dans ces domaines, le savoir-faire de la MSA est reconnu par ses partenaires et par les pouvoirs publics.

**Le mandat 2005-2010 va bientôt arriver à son terme, quel bilan pouvez-vous en dresser ?**

Nous avons démontré notre capacité à nous adapter puisque ces élections vont concorder avec notre passage à un réseau de 35 caisses. Ce sera une réalité au 1<sup>er</sup> avril 2010. En matière de protection sociale, nous avons travaillé sur bien des dossiers cotisations, assujettissement, politique familiale, retraites, emploi, santé-sécurité au travail... À titre d'exemple, sur le RSA, pour que les exploitants en bénéficient, nous avons fait des propositions qui ont été entendues par les conseils généraux.

**Quelles premières perspectives se dessinent pour le prochain mandat ?**

Du travail reste à faire dans le domaine de l'accompagnement des familles en difficulté mais on ne peut être pertinent dans les solutions apportées qu'en faisant référence à la réalité du terrain et là tous les élus ont un rôle à jouer. Dans le domaine de la santé également, des réformes doivent être faites, il faudra se positionner et garantir le principe d'un accès aux soins pour tous dans les dimensions géographiques et financières. En MSA, nous prônons aussi l'appel à la responsabilité des citoyens pour changer les comportements. En matière de prévention, il reste beaucoup à faire ; on dépense trop aujourd'hui pour soigner plutôt que pour prévenir. Autre enjeu auquel sont confrontées les familles agricoles, le vieillissement. Après avoir innové avec le concept des Marpa, on est tenu de rechercher des structures adaptées à d'autres situations, par exemple pour des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou des personnes handicapées vieillissantes. Et bien entendu, la proximité avec les ressortissants et le soutien des actions des élus font partie de nos priorités. Les élus sont notamment porteurs d'une analyse locale des besoins de services aux personnes et les MSA se sont organisées pour pouvoir y répondre (services aux personnes handicapées, en difficulté d'emploi, familles en recherche de structure d'accueil des enfants...). Ils peuvent être moteurs. Ils auront, en tout état de cause, la capacité d'exercer pleinement leur rôle d'acteurs de l'animation du territoire. ■

Je suis au contact du terrain, comme tous les élus de la MSA. **oui**, notre force est là.

Fautes, chef d'entreprise

ELECTIONS MSA 2010  
**Dites oui, votez !**  
DU 05 AU 20 JANVIER

Faites entendre votre voix !

MSA santé famille retraite services

## Santé Sécurité au Travail

La MSA Lorraine est chargée de la prévention des risques professionnels pour les adhérents des départements de Meurthe-et-Moselle et des Vosges. Une plaquette d'information a été élaborée présentant le plan pluri-annuel régional de Santé Sécurité au Travail. Elle est disponible dans les accueils. Elle peut vous être adressée sur simple demande ou être consultée sur [www.msalorraine.fr](http://www.msalorraine.fr)